Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900120-20260428-DELIB_07_2026-DE

Département du Finistère

DÉLIBERATION N° 07/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLAZEC

Nombre de membres En exercice :	11
Nombre de membres Présents :	10
Nombre de suffrages Exprimés :	**10**
VOTE : Pour :	**10**
Contre :	0
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOLAZEC, dûment convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de : Madame JÉZÉQUEL Coralie, Maire
Présents : M. SUET François, Mme LE ROUX Audrey, M. TANGUY Auguste, M. TRIFFAUT Jean-Luc, M. REMY Pascal, Mme COTONNEC Chantal, M. LE CAIGNARD Claude, Mme MANCHEC Isabelle, Mme LOZAC'H Corinne, M. LENCOT Gwénaël,
Secrétaire de séance : Madame LE ROUX Audrey

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE CLOTURE BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte Financier Unique budget Assainissement : Clôture du budget au 31-12-2024

Suite au transfert de la compétence de l'ASSAINISSEMENT au 01-01-2025 à Monts d'Arrée Communauté, le Conseil avait décidé à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer le Procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence Eau potable et de la compétence Assainissement collectif - Transfert des emprunts, subventions et résultats budgétaires Eau potable et Assainissement collectif de la commune. Délibération 21-2025 du 31 octobre 2025.
Nous devons voter un CFU à zéro afin de clôturer le Budget ASSAINISSEMENT.

Résultats transférés dans le tableau ci-dessous :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	REPRISE DES RESULTATS DANS LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Résultat transféré	-5 024.76 €	18 644.94 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le CFU de clôture du budget ASSAINISSEMENT.

Secrétaire de séance :

Madame LE ROUX Audrey

Pour extrait certifié conforme,

La Maire,
Madame JÉZÉQUEL Coralie